



**VILLE DE  
CHOISY-LE-ROI**

Place Gabriel Péri  
94600 Choisy-le-Roi  
www.choisyleroi.fr  
Direction Générale  
CR/OM

## Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 03 Février 2016

Le trois Février deux mille seize, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 26 Janvier 2016, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville, sous la présidence de Didier GUILLAUME, Maire.

### **Etaient présents :**

MM. GUILLAUME Didier, DIGUET Patrice, DESPRÈS Catherine, AOUMMIS Hassan, MASSÉ Elodie, LUC Nadine, JUHEL Françoise, ROCHE Gabriel, BENKAHLA Malika, ENNAOURA Hafid, TISLER Frédéric, HERVY Patrick, BOIVIN Bernard, ATHÉA Bernard, ARNAUD Anne Marie, BLOUIN VALENTIN Anne, LEROY Sylvie, MORO Christiane, GRASSET-PRIAN Chantal, RIFFAUD Isabelle, ZIEGELMEYER Laurent, BELLIER Carole, GILLERY Ludovic, MÉLY Laurent, ALIROL Béatrice, BRIENNON Jean Marc, PANETTA Tonino, COELHO Vasco, BERCIER Corinne, FRANCISOT Amandine, OSTERMEYER Sushma, SALIM Malika, PERYAGH Yves, BARON Monique.

### **Etaient représentés :**

Mme BRAHIMI Nadia	mandat à M. BOIVIN Bernard
M. ID ELOUALI Ali	mandat à Mme BLOUIN VALENTIN Anne
M. DUPUY Gilles	mandat à Mme DESPRES Catherine
Mme CATOIRE Marion	mandat à M. ENNAOURA Hafid
Mme GUINERY Annick	mandat à M. GILLERY Ludovic
M. NEUVILLE Christophe	mandat à M. ROCHE Gabriel
Mme LEONCE Vanessa	mandat à M. AOUMMIS Hassan
M. DRUART Frédéric	mandat à Mme OSTERMEYER Sushma
M. THIAM Moustapha	mandat à M. COELHO Vasco.

### **Etait absent : /**

**Secrétaire de séance :** M. MÉLY Laurent.

Après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers en exercice et constaté que le quorum était atteint pour la validité des délibérations, Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée l'ordre du jour de la présente séance qui est adopté à l'unanimité.

*Après examen des dossiers :*

<b>DESIGNATION DE REPRESENTANTS</b>	
16.001	Procède à la désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant, représentants de la Ville à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales de l'Etablissement public territorial provisoirement intitulé « Grand Orly – Val-de-Bière – Seine-Amont » ainsi qu'il suit : Délégué titulaire : Monsieur Frédéric TISLER Délégué suppléant : Monsieur Bernard ATHEA.
<b>FINANCES</b>	
16.002	Prend acte du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2016
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	
16.003	Approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal
<b>HABITAT</b>	
16.004	Accorde sa garantie d'emprunt à NOVIGERE pour la construction d'une résidence pour jeunes actifs de 66 Studios au 28 avenue d'Alfortville et autorise le Maire à signer la convention de réservation de 13 logements au profit de la Ville, en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée par celle-ci à NOVIGERE.
16.005	Approuve les conventions à intervenir entre la Ville de Choisy le Roi et les associations : « LE RELAIS 94», L'AUVM » et « LE CLLAJ », pour la mise en place de mesures d'accompagnement social liées au logement pour l'année 2016 et autorise le Maire à signer ces conventions et tout document y afférent.
<b>HYGIENE SANTE</b>	
16.006	Déclare que le Maire a porté à la connaissance des conseillers municipaux une ampliation de l'arrêté préfectoral n°2015/4237 du 18 décembre 2015, portant enregistrement d'installations classées pour la protection de l'environnement, à la demande de la société LOMATRA, en vue d'exploiter une installation de broyage, concassage et criblage de matériaux à VILLENEUVE-ST-GEORGES 8 avenue Winston Churchill.
<b>RENOUVELLEMENT URBAIN</b>	
16.007	Quartier Sud : autorise le lancement d'une étude « projet » en vue d'étudier en détail les aspects techniques et financiers portant sur la mise en souterrain partielle des lignes électriques à 225 000 Volt Arrighi - Chevilly et Chevilly – Villeneuve Saint Georges, approuve les modalités d'applications de cette étude et autorise le Maire à signer tout document afférent à cette étude de projet
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	
16.008	Approuve l'adhésion de la ville à la centrale d'achat du Syndicat Intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP), approuve la convention d'adhésion et autorise le Maire à signer cette convention.
16.009	Déclare que Monsieur le Maire a rendu compte des décisions n° 15.442 à n° 15.484 prises conformément aux dispositions de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Fait en Mairie à Choisy le Roi, Le 04 Février 2016.

Didier GUILLAUME  
Maire de Choisy-le-Roi  
Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne.